

LIGUE OCCITANE DE BILLARD
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ELECTIVE
DU 22 JUIN 2024 A NARBONNE

* * * * *

Le quota défini par l'article 2-1-3 des statuts de la Ligue étant atteint : 28 clubs représentés détenant 86 voix, l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 9h45.

Le Président, souhaite la bienvenue aux membres présents, demande une minute de silence pour les joueurs qui nous ont quittés, avec une pensée particulière pour Christian Soulanes, Jean-Noël Mary et tous les autres.

Le Président rappelle les modifications rendues nécessaires aussi bien pour les statuts que pour le règlement intérieur qui les complète.

APPROBATION DU PV DE L'AG DU 3 JUIN 2023 A TOULOUSE :

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité.

RELECTURE ET ADOPTIONS DES STATUTS

Le président explique pourquoi les statuts des clubs doivent être conformes à ceux de la FFB, et indique que les clubs qui n'ont pas fait évoluer leurs statuts peuvent télécharger les statuts types aussi bien sur le site et la LOB, que sur celui de la FFB.

Un état comparatif des modifications à apporter permet à chacun de prendre la mesure des modifications proposées.

1°) le Titre 1-1 4^{ème} alinéa et l'article 1-5 relatif à l'identité et la structure de la ligue,

2°) le Titre 1 article 1.1.4^{ème} alinéa qui détermine les voix attribuées à chaque club, la proposition d'attribuer 1 voix par club par tranche de 25 licenciés est soumise au vote : **Vote : Contre : 0**
Abstention : 0 Pour : Unanimité.

3°) la proposition de ramener le nombre de délégués respectivement

De 0 à 25 licenciés => 1 délégué

De 26 licenciés et + => 2 délégués

Est soumise au vote.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité.

4°) composition du comité directeur : la nécessité de mieux structurer la ligue respecter la parité qui devient obligatoire en 2028, la proposition d'augmenter le nombre des membres de 22 à 28 est soumise au vote.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité.

4°) suite : l'assemblée est sollicitée pour se prononcer pour application de cette mesure au vote de l'après-midi

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité.

5°) les organes de la ligue : il est proposé la création de la Commission de surveillance des opérations électorales qui être tenu par la commission administrative.

Vote : **Contre : 0** **Abstention : 0** **Pour : Unanimité.**

Pour la totalité des modifications des statuts qui ont été proposées :			
Vote :	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : Unanimité.

RELECTURE ET MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

L'article 2.1.1, 1^{er} alinéa qui traite de l'ordre du jour, prévoit d'inscrire les questions d'intérêt général au moins 2 mois à l'avance avec un dossier circonstancié.

Il est proposé d'ajouter un deuxième alinéa ainsi rédigé :

« Les documents de la ligue doivent parvenir aux clubs quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale. »

Procédures électorales :

1°)- article 4.2 candidatures, 1^{er} alinéa : il est proposé pour l'envoi aux clubs de l'appel à candidatures de ramener de 60 jours minimum à 45 jours avant la réunion de l'A.G.

2°) la date limite de réception des candidatures se réduirait à 30 jours.

Les 2 propositions sont mises au vote :			
Vote :	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : Unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Le président ouvre l'assemblée générale à 14h30

Il fait son rapport moral sur l'Olympiade et la dernière saison

Rapport Moral du Président

Bonjour et merci à tous pour votre présence à cette AG qui conclut l'Olympiade 20/24 et élira un nouveau Comité pour 24/28

Avant de commencer ce rapport pour la saison 23/24 et faire un premier bilan de ces derniers 4 ans je voudrais tourner mes pensées vers ceux qui nous ont quittés

Chaque club a été plus ou moins touché et notre CD aussi

Pensées pour Christian Solanés décédé le 18 mai 21

Pensées pour Jean Noel MARY le 31 décembre 23

Et toutes les autres

1 minute de silence

Je tiens à remercier tous les acteurs du billard régional qui ont permis à notre sport de progresser : présidents et dirigeants des clubs, des districts, les arbitres, les animateurs et entraîneurs des clubs, les membres de nos commissions et du Comité directeur et tous les bénévoles

Cette saison nos effectifs ont continué leur progression (je vous montrerai en fin d'intervention les tableaux de celle-ci) Nous atteignons 1256 licenciés (+117)
Depuis le début notre ligne directrice a été de renforcer nos clubs d'en faire des associations plus fortes par des aides, des conventions, des organisations, des formations ...
Certes, ces efforts doivent être continués, accentués même !
Vous avez reçu les CR des diverses commissions témoignages du travail effectué, des réussites et problèmes rencontrés.

Je voudrais mettre l'accent sur plusieurs points :

1-Nous devons recruter plus de jeunes, plus de féminines, former plus d'animateurs, de DFI (ex de Pézenas) au plus près des clubs.

2-Valoriser l'ARBITRAGE, avoir une politique forte de formation d'arbitres dans les 4 disciplines.
Notre sport a besoin d'être enseigné pour devenir plus crédible encore
Nous devons **recruter** par des actions spécifiques ; ne pas attendre que la porte s'ouvre et qu'un inconnu demande « c'est ici que l'on joue au billard ? »
Nous devons créer des exemples pour vous aider.

3-L'ETR aura besoin d'être renforcée après le décès de JN, (il nous manque !), avec des antennes district.

Je pense aussi que **créer une école régionale des cadres** serait bénéfique ; elle porterait le nom Ecole d'Ecole JN Mary et serait structurante

4-Les compétitions ! le calendrier ! Ingérable dit-on !

Quand je vois les difficultés en carambole de Robert Rémy, je pense qu'il faut changer des choses
Chaque jour de compétition: pas assez de joueurs jouent. Vu notre système Il faudra sans doute faire preuve d'imagination et oser changer des choses
Le Championnat par équipes, le Challenge Nougailhon ont démarré petitement. Gageons qu'avec plus de temps et de communication ces épreuves trouveront une vraie place.

Le par équipes est une des épreuves qui rassemble (peut rassembler) beaucoup de joueurs un même jour ex : 4 Districts 8 équipes /D; 3 joueurs /équipe et 2 divisions voire 3 dans chaque district minimum : 100 j peut être plus de 200.

Imaginez 3 divisions et plusieurs poules par division dans chaque district !

Le Blackball a fonctionné en 2 secteurs et pas trop mal

L'américain a vu ses effectifs monter assez fortement (2 gros clubs, 2 salles je ne vois pas de gros problèmes pour de bonnes compétitions

Le snooker un peu en crise mais a trouvé des formules pour jouer et avec une nouvelle salle à Tarbes peut sourire ?

Il nous faut créer cette animation sportive essentielle dans chaque discipline

Pourquoi ne pas faire que tout joueur soit classé (tournoi local début d'année ? au club : journée classement).

Voici quelques tableaux que j'ai extraits du tableau de bord fédéral, outil que vous trouvez dans la bande défilante sur le site fédéral.

5-MONTRER :

Développement : Le colloque fédéral de Montpellier le WE dernier, a montré que la professionnalisation (agent de développement, cadre TK) est la solution d'avenir. Nous l'avons déjà évoqué dans nos derniers CD.

Il faut envisager celle-ci et le plan financier, trouver le cadre compétent et intéressé, faire les demandes d'aides

Un vrai projet à vous soumettre rapidement pour encore promouvoir le billard.

Côté finances, le trésorier vous fera un petit point le budget sera voté en janvier lors d'une AG spéciale Nos finances sont saines et le commissaire au compte les a approuvé.

Nous aurons à élire tout à l'heure une nouvelle équipe avec 27 candidats c'est encourageant N'oublions pas qu'en 2028 il y aura la parité.

Pour terminer quelques nouvelles :

L'AG fédérale se déroule en décembre. **La parité** H F sera appliquée

Il nous faudra là aussi y penser de suite et avoir plus de féminines en responsabilité.

La limitation des mandats : 3 maxi pour les présidents de Fédé et de ligues.

Ce qui pour nous tous est le plus important: c'est La démocratisation de la vie associative.

Pour l'AG fédérale 2024. Les clubs auront à élire le CD Fédéral avec 60 %des voix .

Les Districts aussi voteront et la ligue (délégués à élire à la suite des élections)

A la FFB 2 candidats présidents se sont déclarés.

Nous aurons je pense des candidats à cet échelon (c'est important d'y être représenté)

Merci de votre écoute

ELECTION

Les délégués des clubs sont appelés individuellement pour déposer leurs bulletins dans l'urne.

Lorsque tous les votes ont été exécutés, le dépouillement est effectué par la commission administrative prévue à cet effet, présidée par Frédéric Martin.

Les 27 candidats qui se présentaient sont élus.

La nouveau Comité Directeur se réunit dans une salle particulière et revient plus tard pour présenter à l'assemblée leurs propositions :

Président :

Marcel Dejardin

Trésorier :

Jean-Jacques Bodin

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité.

L'assemblée générale et clôturée à 16h 30

Le Président
Marcel Dejardin

la secrétaire
Monique Malzieu



REMISE DES MEDAILLES

Médaille du mérite attribuée à :

MM. François Burger et Christophe Rives Lange pour leur action au sein des clubs,
Et Caupet de Blagnac.

Médaille de la reconnaissance attribuée à :

M. Dezon de Nîmes pour la pérennité de leur action pour le billard
Mme Monique Malzieu pour son action au sein du Comité Directeur depuis 2 mandatures,

Médaille de la FFB attribué au Billard Club Lozérien pour leur présence sans failles malgré
leur éloignement à toutes les manifestations organisées par la LOB.
